



*Périgueux, le 23 avril 2021*

**MARIE-CLAUDE  
VARAILLAS**

SENATRICE  
DE  
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE  
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU  
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE

*CANTON ISLE MANOIRE*

**Question écrite déposée par Mme la Sénatrice Marie-Claude Varailles, à l'attention de M. le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian:**

Madame la Sénatrice Marie-Claude Varailles attire l'attention de M. le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur la situation de près de 200 enfants français retenus prisonniers dans les camps de Roj et Al Hol, dans le nord-est de la Syrie, ainsi que sur celle de leurs mères présentes sur place.

Selon les informations communiquées par la Ligue des Droits de l'Homme, la plupart de ces enfants ont moins de 6 ans, et sont dans ces camps depuis deux à trois ans. Leurs conditions de vie sont particulièrement inhumaines, sans accès aux soins, à l'école, aux nécessités d'hygiène, sans protection réelle face aux variations brutales de températures que connaît la région. Ils en meurent. Plus de 300 enfants seraient décédés dans le seul camp d'Al Hol, qui compte une population totale de 64 000 personnes. Ce bilan est susceptible de s'aggraver car la situation dans les camps se détériore.

S'agissant de la vie de plus de 200 enfants, la France doit prendre ses responsabilités pour les sortir de ces prisons aux conditions de vie extrêmement dégradées. Il s'agit là de mineurs nationaux, en situation de détresse matérielle et morale et de danger grave et immédiat : en deux ans, seulement 35 d'entre eux ont été rapatriés. Certains sont orphelins, d'autres ont été arrachés à des familles restées en France. Il devient urgent qu'ils soient rapatriés sur le territoire et qu'ils bénéficient au plus vite des soins et prises en charge à la hauteur de la situation qu'ils endurent.

La situation de leurs mères doit être reconsidérée afin qu'elles soient rapatriées et jugées en France. Il est d'autant plus urgent de les extraire de cette situation que Daesh continue à recruter dans ces camps, comme en atteste l'opération antiterroriste menée au mois de mars par les Forces Démocratiques Syriennes dans le camp de Al-Hol, qui a mené à l'arrestation de plusieurs membres de Daesh.

C'est pourquoi elle demande, à la suite de l'appel lancé par les parlementaires en février 2021, d'agir, sans délai, pour le rapatriement de l'ensemble de ces enfants, et pour le rapatriement sur le territoire national de leurs mères afin d'y être jugées.